

vendrEDI

La lettre de **CRÉDIBLE**
sur les données
de l'échange électronique

Fondateur Claude Chiaramonti

N° 110 du 24 novembre 2006

RFID

Une révolution dans le Business et le eBusiness

.Outil d'identification d'objet, le RFID repose sur l'utilisation d'étiquettes radio fréquence. Cet outil révolutionne la grande distribution.

Il constitue un atout majeur pour la traçabilité, un nouveau marché prometteur et un champ très actif pour la normalisation.

Il porte en lui promesses et craintes (comment protéger la vie privée ?)

La technologie de base sur laquelle est conçue l'étiquette radio-fréquence destinée à l'identification d'un quelconque " objet " se décline très simplement sous la forme d'une association : une " étiquette communicante " : puce contenant un identifiant unique couplée avec une antenne, un champ électromagnétique fournissant l'énergie des signaux, et un lecteur de contrôle couplé avec une antenne.

Le principe est simple: lorsque l'objet muni de son étiquette, qui contient son identité et/ou d'autres informations, se trouve en proximité du lecteur, le signal qu'elle émet par son antenne, grâce au champ électromagnétique, est capté par l'antenne du lecteur, et peut dès lors être traitée par le logiciel applicatif.

Les besoins en la normalisation Ils concernent en premier lieu la communication entre la puce et lecteur, l'interface avec l'applicatif qui doit récupérer et traiter les données, la sécurité, l'intégration physique dans les objets et l'intégration de ce nouvel outil dans le système d'information etc..

La normalisation : le présent et le futur La technologie RFID a déjà suffisamment excité les esprits pour voir se multiplier le nombre des acteurs de la normalisation et des initiatives, en Europe et à l'international.

Il faut y ajouter les problèmes spécifiques de cette technologie, reposant sur la ressource rare des fréquences, et les contraintes comme la réglementation sur les puissance d'émission.

Citons pour exemple l' ISO/IEC/JTC1 , très impliqué dans le développement des normes (secteurs de la biométrie) , l' ISO TC68 (Banques et applications), en Europe le CEN/ISSS, l'ETSI; ...etc.sans oublier les inévitables " consortium " comme l' EPC qui résulte de la fusion de EAN International et Uniform Code Council, ou encore l'AIAG : Automotive Industry Action Group standards for Tire and Wheel label.

Il est malheureusement à regretter une certaine absence de la France dans les débats...

Des normes génériques ont vu le jour comme : la série des ISO18000, protocole de communication entre la puce et le lecteur selon les différentes fréquences, la série des ISO 18047 sur les performances des étiquettes etc... et d'autres concernant par exemple l'immatriculation des puces ou leur recyclage, pendant que se développe dans les différents secteurs professionnels des standards comme " EPC Global protocols ".

Pour le futur , de nombreux travaux sont à envisager, qui doivent tenir compte des enjeux comme la traçabilité avec Internet, la protection de la vie privée et la lutte contre la contrefaçon etc.

Parmi eux des travaux sur la portabilité et l'interopérabilité des applicatifs middleware et leur intégration dans les progiciels d' entreprise...

Note : Standardmedia (au sein de l' AFNOR, www.standardmedia.com) a réalisé une étude intitulée : " RFID, état des lieux : les technologies, les normes, les usages ".

Françoise BOUSQUET
Directrice ZFIB Conseil



Pour que « le message passe », il faut être d'accord sur le sens des données. ([petit Glossaire du B2Bfr](#))

Une chaire Normalisation

L' EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l' Information) est l'une des grandes écoles d'ingénieurs en France.

Sise à Cergy Pontoise, elle se classe au douzième rang dans le classement établi par Challenges (Challenges n° 39- 8 Juin 2006).

Elle offre, outre la formation d'ingénieurs, des formations sous formes de mastères spécialisés comme par exemple le mastère spécialisé : Intelligence Economique, mastère accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles et répondant au référentiel de Alain Juillet (Haut Responsable à l' Intelligence Economique auprès du Premier Ministre).

Ce mastère est dirigé par madame Nicole Beauvais Schwartz. Comme un certain nombre d'enquêtes l'ont montré, la formation aux processus de Normalisation souffre d'une insuffisance notoire en France privant ainsi les futurs cadres de la connaissance indispensable de l'importance de la normalisation dans la compétition économique.

En effet, très peu d'établissements d'Enseignement Supérieur ont inclus dans leurs cursus pédagogiques des modules dédiés à la Normalisation.

C'est dans ce contexte et dans le cadre de son mastère spécialisé Intelligence Economique que s'ouvre pour la première fois en France une Chaire Normalisation, qui couvrira en particulier le thème de la Normalisation comme outil d'intelligence économique.

C'est Françoise Bousquet (membre de CrÉdible) qui est responsable du développement de cette chaire. Pour plus d'information : www.mastere-ie.fr .

Vous trouverez dans un prochain numéro de Vendredi de plus amples informations sur le contenu de cette formation où sera démontrée la façon dont le processus de normalisation peut être utilisé, à condition qu'il soit connu comme un véritable outil de guerre économique.

Sondage sur la Signature électronique et son usage (suite)

La réponse à la question de l'usage de la Signature électronique posée par VendrEDI, en liaison avec IALTA, à l'ensemble de ses lecteurs a confirmé pleinement l'idée que nous avions de ce problème

- Les relations entre partenaires professionnels par le canal d'Internet, se sont développées massivement
- On procède à des échanges de mails journalièrement , et même plus, il n'y a rien de plus facile, et la réponse arrive dans la demi-heure. Quel progrès !

Du point de vue technologique, la réponse est parfaite, mais du point de vue juridique et de la sécurité, les solutions proposées (signature, horodatage, archivage,...) sont ignorées ou pas ou très peu utilisées : trop lourd, trop cher, trop compliqué. Par exemple, il faut huit jours pour obtenir un certificat, alors qu'on répond à l'appel d'offres le dernier jour, comme d'habitude ! Du coup, on ne signe pas, on verra bien!...

Les moyens dont on disposait du temps de l'ère du papier ne sont même plus utilisés (signature manuscrite, recommandé avec ou sans accusé de réception, cachet de la poste faisant foi, etc...) Et cependant, ce n'est pas faute pour tous les pays européens, dont la France, de disposer de lois très bien faites sur le sujet, d'opérateurs très compétents dans le domaine (ont-ils même une activité permettant d'amortir leurs investissements ? !)

Le résumé du problème est donc le suivant :


- L'outil utilisé est parfait sous les aspects technique et technologique,

- Il est non moins parfait sous l'aspect juridique, mais très peu utilisé à ce niveau,

C'est la raison pour laquelle VendrEDI revient au sujet, et pose à nouveau la question de l'usage de la Signature électronique, car dans l'état actuel des choses, malgré l'énorme progrès constitué par Internet, on est revenu au Moyen Age pour ce qui est de la protection, de la sécurisation des relations écrites dans le domaine professionnel (et même dans les autres domaines).


Cet état de chose surprend les juristes et aussi les observateurs à moyen terme de la mutation, par ailleurs si profonde, que nous vivons en ce moment. Bref, on ne pouvait pas vivre sans signature électronique du temps de la France de papa, cela paraît encore plus vrai aujourd'hui, dans la mondialisation accélérée que nous vivons, et pourtant.....

Donc, chers lecteurs, à vos claviers pour nous répondre et nous donner votre avis !

Accès au formulaire cliquer ici  **SONDAGE** . Merci d'avance !

Etienne Pelletier



Ce numéro de VendrEDI lettre de crEDible a été adressé à 1.963 abonnés. Pour écrire : 
Voir également : <http://www.credible.asso.fr/>
Tous les numéros de vendrEDI peuvent être téléchargés à : <http://www.actimum.com/acvendredi.htm>